

SEANCE DU
21 DÉCEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
57

Date de convocation :
15 décembre 2023

Date d'affichage :
22 décembre 2023

OBJET :
**TURBINE CASTING - Versement
d'une subvention au titre du
règlement immobilier - Autorisation
de signature d'une convention
d'application**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 11**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 3**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 21 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Frédéric MARASCIA
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. JAUNET (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Marc REPY



Vu le règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), confiant notamment au bloc communal la compétence exclusive dans le domaine des aides à l'immobilier d'entreprises ;

Vu l'article L. 1511-3 du Code général des collectivités territoriales relatif à la compétence de principe des EPCI en matière d'investissement immobilier des entreprises ;

Vu la délibération du conseil de communauté en date du 15 décembre 2021 portant approbation de son règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprises ;

Le rapporteur expose :

« La société TURBINE CASTING est une société ayant pour activité la production par procédé de fonderie des pièces chaudes de turbines, aussi bien terrestres qu'aéronautiques, en petites et moyennes séries.

Avec un contexte international de plus en plus orienté vers une production électrique (fournie à plus de 20% par des turbines à gaz à l'échelle mondiale), la demande du marché s'axe davantage vers des technologies de pointes afin d'améliorer les rendements. Très peu de concurrents de TURBINE CASTING maîtrisent la technologie requise, à savoir la production de pièces métal monocristallines.

Pour faire face à cette demande, l'entreprise à le projet de réhabiliter et d'aménager un bâtiment de stockage lui appartenant situé au cœur de son usine actuelle et qui abritera cette nouvelle chaîne de production de DS/ SX.

De plus, ce projet immobilier permettra l'embauche de plus de 20 personnes : 5 opérateurs ateliers cires ; 2 opérateurs atelier moulage en 2/8 ; 2 à 4 opérateurs four de fusion sous vide en 2/8 ; 6 à 8 opérateurs finitions pièces métal ; 2 ingénieurs ; 2 agents en charge de la maintenance générale.

Considérant que la demande de l'entreprise remplit les conditions d'éligibilité du règlement d'attribution de la CUCM en vigueur depuis le 29 juin 2017 et mise à jour le 15 décembre 2021.

Considérant que le calcul du montant de la subvention répond aux caractéristiques suivantes :

-Montant total des dépenses subventionnables :	630 988 €
-Taux d'aide applicable :	20%
-Plafond (avec bonification) :	100 000€
-Montant de la subvention :	100 000€

Dans le cadre du versement de cette subvention au titre de l'année 2023, une convention d'application à intervenir avec la société TURBINE CASTING, et jointe en annexe, prévoira les modalités de ce versement.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

-Sous réserve de la transmission (avec accusé réception de la CUCM), de l'ensemble des éléments justificatifs nécessaires à la finalisation du dossier, d'approuver la convention d'application entre l'entreprise TURBINE CASTING et la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

-d'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 100 000 € à TURBINE CASTING.

-d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'application.

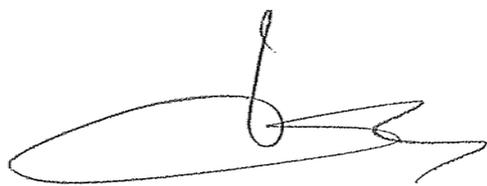
-d'imputer la dépense sur le budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 22 décembre 2023
et publié, affiché ou notifié le 22 décembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

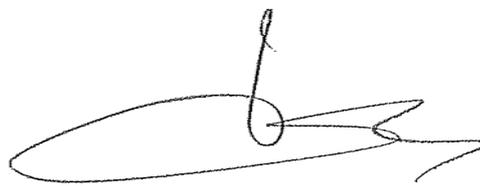
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Claude LAGRANGE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping oval shape with a vertical stroke extending upwards from its center, and several horizontal and diagonal strokes extending to the right.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Claude LAGRANGE

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a large, sweeping oval shape with a vertical stroke extending upwards from its center, and several horizontal and diagonal strokes extending to the right.